

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 24 (1962)  
**Heft:** 6  
  
**Rubrik:** Nouvelles des sections

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Nouvelles des sections

## Section fribourgeoise

Il ne s'agit que de ceux qui utilisent des tracteurs pour les travaux agricoles. S'ils étaient rares comme les corbeaux blancs il y a une vingtaine d'années, aujourd'hui ils constituent un bon tiers du total des agriculteurs de notre canton. Devraient-ils défilé en ville, les 2486 tracteurs agricoles feraient un beau gâchis dans toute la circulation, et seraient capables de barrer toutes les routes à l'envahisseur.

Mais notre propos n'est point de mettre cette force en valeur, ni de compter le nombre de CV. que représentent tous ces moteurs. Leurs propriétaires en sont conscients, et pour faire valoir leur bon droit, pour défendre leurs intérêts, ils se sont groupés, il y a juste vingt ans, en une Association fribourgeoise de propriétaires de tracteurs, sous la présidence de M. Pierre Robadey, actuellement en Amérique. Et l'un des premiers secrétaires-caissiers de l'Association — sinon le premier — fut M. Rodolphe Piller, l'actuel gérant de l'Association suisse. Ainsi portée solidement sur les fonts baptismaux, la jeune association connaît un bon départ et une jeunesse pleine d'allant, pleine aussi d'imprévus, de difficultés, de luttes, d'échecs parfois.

### L'assemblée statutaire

Celle-ci s'est déroulée lundi, 5 mars 1962, à la Grenette. L'assistance était nombreuse. Remplaçant au pied levé le président souffrant, M. Hans Baechler, ing.-agr. — pour qui chacun formule des vœux de santé —, le vice-président, M. Joseph Villoz, de Villarvassaux (Gruyère) inspecte calmement sa troupe fidèle, distribue ses ordres à son premier chef, M. Jean Magnin, fondé de pouvoir à la FSA, et toute l'assemblée se déroule dans l'ordre, rapidement. Parmi ceux qui répondent «présent» à l'appel, citons MM. Schwaar, président de l'Association suisse des propriétaires de tracteurs; Alphonse Brügger, président de l'Union des paysans fribourgeois — le fier dragon tout à l'aise parmi tant de chevaux! —, G. Kolly, conseiller natio-

nal; Zurkinden, directeur de la Fédération des syndicats agricoles du canton (FSA); Chervet, président du Grand Conseil; Butty, préfet de la Sarine; Roulin, député et directeur de la Société broyarde d'agriculture; Yerly, gérant du Syndicat agricole de la Gruyère; Brünisholz, agent général de la «Mutuelle Vaudoise»; Rentsch, directeur des Etablissements pénitenciers de Bellechasse; les représentants des firmes fournisseurs de carburants et affiliées à la Convention; Thorin, chef de service, Bureau des automobiles, la presse.

### Le rapport de gestion

Cheveux en brosse, yeux perçants, sourire aux lèvres, le verbe facile et le geste large, M. Magnin rappelle les travaux accomplis en 1961:

- mécanisation toujours plus poussée des travaux agricoles, voire même la chaîne des fourrages, la chaîne du blé;
- 5 séances du Comité et 7 du Bureau, pour la liquidation des affaires, la préparation des manifestations, l'organisation de cours, conférences et démonstrations;
- 23 journées de cours sur la circulation et 23 demi-journées réservées aux examens des jeunes candidats. Notons ici la réjouissante participation de 1400 conducteurs de tracteurs, pour la plupart des jeunes, dont 1100 jeunes gens et jeunes filles ont subi avec succès les examens théoriques pour l'obtention du permis;
- grande journée de démonstration de machines, le 10 août 1961, à Grange-neuve;
- service technique et service juridique pour les affiliés à l'Association, avec la collaboration de MM. Lippuner et Me Jacques Remy;
- renouvellement des conventions de faveur avec la Société d'assurance «Mutuelle Vaudoise» et avec les firmes fournissant carburants et lubrifiants, répartition des ristournes;
- action-ficelle. Mais oui, action-ficelle, car l'Association a passé contrat avec

les syndicats agricoles du canton, en vue d'obtenir de la ficelle et autres produits à prix avantageux. Pourquoi pas?

Le rapport de gestion fut approuvé, comme aussi les comptes, témoins d'une sage administration, comme le releva M. René Etter, de Lugnorre, s'exprimant au nom de l'Office de contrôle.

### Vers l'avenir

Pour l'association et tous les propriétaires de tracteurs, cet avenir comportera des obligations, certes, mais sera aussi plein d'espoir. Il fut défini par les conférenciers du jour: M. Max Rentsch, ing.-agr., directeur à Bellechasse, et par M. F. Thorin, chef du Service cantonal des automobiles. Le premier fit part de ses expériences concernant la mécanisation et la rationalisation sur ce grand domaine de l'Etat, tandis que le deuxième entretint l'auditoire sur les nécessités de l'équipement des véhicules agricoles, conformément au nouvel arrêté fédéral sur la circulation.

Aussi, en 1962-1963, l'association organisera une nouvelle série de démonstrations de machines agricoles, en étroit contact avec les Services de l'Institut agricole, à Grangeneuve: elle organisera aussi des cours techniques d'une durée de 3 à 4 jours chacun, à l'intention des membres qui désirent parfaire leurs connaissances pour l'utilisation des tracteurs et autres machines agricoles. Les cours sur la circulation — si nécessaires — seront poursuivis et s'adresseront surtout aux jeunes — filles ou garçons — qui veulent passer avec succès les examens pour l'obtention du permis de conduire.

Enfin, signalons la constitution, dans notre canton, d'un Groupement des propriétaires et entrepreneurs de moissonneuses-batteuses. Il faut marcher avec le progrès et les agriculteurs qui peuvent utiliser de telles machines sauront, dorénavant, à qui s'adresser pour obtenir tout renseignement utile sur ces nouvelles méthodes de travail.

De ce programme d'activité bien rempli, M. Schwaar, président de l'Association suisse des propriétaires de tracteurs ne put que se réjouir, en formulant des vœux pour sa pleine réalisation.

### Section genevoise

Le 8 février dernier, les propriétaires de tracteurs se sont retrouvés au local des Vieux-Grenadiers, pour assister à leur assemblée générale. Le président, M. Georges Pottu, en ouvrant la séance, salue les invités, au nombre desquels on relève notamment la présence de M. Georges Mermier, président de la Chambre d'agriculture.

La parole est tout d'abord donnée au secrétaire pour la lecture du procès-verbal, qui est adopté sans observation. M. Pottu présente, ensuite, son rapport annuel et dit en substance:

Notre Association comptait 558 membres au 31 décembre 1961. Le comité s'est réuni trois fois dans le courant de l'année. Les 31 janvier et 1er février, un cours d'entretien des machines agricoles eut lieu sous la direction de M. Thomas que je remercie vivement ainsi que la Direction du Cercle des agriculteurs.

Les Journées paysannes organisant une exposition de machines agricoles en automne, nous n'avons pas jugé nécessaire de faire des démonstrations cette année.

L'arrêté du Conseil fédéral sur les véhicules automobiles et remorques agricoles du 18 juillet 1961 a, comme vous le savez, nécessité le changement des plaques de nos tracteurs. Un émolumen de 10 fr. a été demandé pour cet échange. Un de nos membres, se faisant l'interprète d'un groupe, m'a prié de faire le nécessaire pour que cette taxe soit supprimée.

M. Pottu cite la réponse de M. Dupond, conseiller d'Etat, à la requête qui lui a été adressée, et qui maintient le «statu quo». Puis il poursuit:

L'article 5 du même arrêté dit que, pour conduire des véhicules automobiles agricoles, les jeunes gens de 14 à 18 ans doivent être munis d'un permis de conduire. A cet effet, un cours sera donné pendant les vacances de Pâques entre le 15 et le 18 avril prochain. Les jeunes gens qui se seront inscrits et qui sont encore à l'école pourront bénéficier des cours d'un moniteur d'auto-école auquel nous aurons probablement recours. Nous engageons vivement les parents à inscrire leurs enfants, l'enseignement des règles de la circula-

tion ne pouvant que leur être profitable. L'Association suisse a édité une brochure qui sera remise pour le prix de 2 fr. à chaque participant. Notre Association ne pouvant supporter la totalité des frais occasionnés par ce cours, il sera encaissé une modique somme lors de la première leçon.

On passe ensuite aux comptes de l'exercice 1961, qui se soldent par un coquet bénéfice, puis suivent les élections statutaires. Trois membres venaient en réélection: MM. Marcel Garin, Marius Macheret et Fritz Aebi. Un nouveau candidat ayant été proposé, il est procédé à un vote par bulletin secret et M. Jean Blandin est élu à la place de M. Garin.

Après d'aimables paroles prononcées par M. Barraud, membre de l'Association vaudoise des propriétaires de tracteurs, M. Mermier se livre à un tour d'horizon de l'agriculture genevoise et des problèmes posés par sa transformation graduelle, tendant à une mécanisation toujours plus grande, du fait de son évolution normale, mais aussi à cause des difficultés croissantes du recrutement de la main-d'œuvre. Toutefois, le président de la Chambre engage les agriculteurs à ne pas pousser le machinisme au-delà des possibilités financières de l'entreprise. Il fait part des démarches qu'il a entreprises auprès des pouvoirs publics et du consulat d'Italie afin qu'il ne soit pas fait obstacle à la venue de main-d'œuvre étrangère pour l'agriculture. Il dit encore sa conviction qu'une adaptation des salaires est nécessaire et encourage vivement les agriculteurs à tenir une comptabilité rendue très utile par le développement de la mécanisation dans nos campagnes.

Au nom de toute l'assemblée, M. Pottu remercie vivement l'orateur pour les efforts qu'il dispense à la cause agricole et après que M. Jossi, du service des autos, ait encore donné de très intéressantes directives concernant les futures prescriptions routières, l'assemblée a le plaisir d'assister à la projection d'un film fort bien fait, où l'on voit d'énormes parasites dévorant à qui mieux mieux feuilles et fruits. Cruauté mentale, mais qui montre combien l'observation fouillée de la caméra peut être utile et instructive.

J.-C. Nicolet

## Section vaudoise

Le 14 février dernier s'est tenue, à la salle des XXII-Cantons, l'assemblée générale annuelle de l'Association vaudoise des propriétaires de tracteurs, sous la présidence de M. James Berlie, député, à La Rippe.

L'association compte 3470 membres sur les 6250 propriétaires de tracteurs qui sont dénombrés dans le canton; ce qui représente le 55 %.

Une douzaine de cours techniques avaient été prévus en 1961; mais deux seulement ont pu avoir lieu, faute de moniteurs.

19 cours pour jeunes conducteurs ont été organisés dans les principaux centres vaudois avec la collaboration de moniteurs recrutés dans les auto-écoles. Ces cours ont été suivis par un millier de jeunes gens.

Vérifiés par une commission de gestion dont M. Reymond, d'Eclépens, était le rapporteur et par une fiduciaire, les comptes ont été approuvés. Un bénéfice de 6750 fr. a été réalisé, portant le capital à 60 160 fr. Une somme de 16 700 fr. est réservée à une ristourne. La cotisation annuelle a été maintenue à 10 fr.

M. Berlie a attiré l'attention des propriétaires de tracteurs sur la nécessité de constituer des stocks de carburants agricoles permettant d'alimenter les machines en cas de conflit. Au 28 février 1961, on a recensé 2134 citernes contenant plus de 3 millions de litres. Actuellement, les réserves en fûts ne sont plus autorisées et il est indispensable d'installer des citernes.

De nombreux problèmes ont été examinés au cours d'une longue discussion.

Sur proposition de M. Fazan, fils, d'Apples, l'assemblée admit le principe d'organiser des concours régionaux et cantonaux pour conducteurs de tracteurs de 14 à 18 ans, dont les premiers classés feraient l'objet d'une joute finale à l'Exposition Nationale de 1964.

M. G. Thévoz, de Missy, a soulevé la question de la traction des véhicules agricoles. Selon la loi, on ne peut remorquer que deux chars au moyen d'un tracteur, alors que trois peuvent l'être avec des chevaux.

On essayera d'obtenir certaines dérogations dans les régions de plaine en périodes où les récoltes battent leur plein.

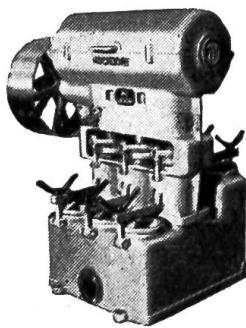
En fin de réunion, ce fut l'exposé de M. Gobalet, chef de la Station cantonale d'essais de machines, sur le choix et l'utilisation d'un tracteur, sur la connaissance du moteur et autres organes, exposé instructif avec clichés.

En mettant le point final à cette réunion, le président adressa aux participants ses meilleurs vœux pour une heureuse année agricole. Gil Bt.



Fabrique de Machines S.A.  
Hochdorf / LU

**Spécialisée depuis 50 ans dans les installations de purinage et d'arrosage. Honorée de médailles d'or et diplômes d'honneur**



Pompes centrifuges «CENTRAL» pour arroser ou remplir la caisse à purin.

Brasseurs à purin avec engrenage spécial dans bain d'huile, s'adaptent à toutes les fosses.

→ Pompes à piston à haute pression, avec ou sans graissage automatique, sous pression d'huile. Pour chaque exploitation le type qui convient.

Machines à liquéfier le fumier «BLITZ», énorme rendement et économie de temps (brevet dem.).

Mixer à fumier, la combinaison pour hacher et liquéfier le fumier et brasser le purin.

Machine à couper le bois MFH (breveté), coupe des branches jusqu'à 15 cm Ø à des longueurs réglables de 12 à 30 cm. Grande économie de travail et de frais.

Excellent references.  
Représentation et service:

**Walter Baur, machines agricoles, Lausanne**  
Rue de la Borda 1 - Téléphone (021) 22 31 02

COUPON

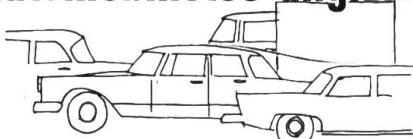
Veuillez m'envoyer offres, prospectus et références, pour:

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél. (0....)

## Castrol a la faveur des automobilistes anglais



Beaucoup d'Anglais passent une bonne partie de leurs loisirs à l'entretien de leur voiture, qu'ils gardent souvent en pleine forme jusqu'à un âge vénérable. La plupart d'entre eux ont adopté Castrol. Toujours en Grande-Bretagne, environ 50% des automobilistes et d'innombrables propriétaires de motocyclettes, canots-moteur et tracteurs utilisent exclusivement Castrol. Voilà qui en dit long!

A chaque vidange, pour votre profit:

**Dites Castrol et tout est dit**

**Pour les plus hautes performances,  
choisissez les**

**BATTERIES SÄNTIS**



**SÄNTIS** Fabr. de batteries

**J. Göldi RÜTHI/SG**

tél. 071 / 7 92 12

Dépôt Genève: Av. du Mail 20, tél. 022/24 48 62

Dépôt Lausanne: Av. de Morges 70, tél. 021/25 31 62